



addiction valais
sucht wallis

Rapport annuel 2023

Table des matières

- **2023 en bref**
 - Une année de transition
 - Des bases solides pour affronter demain
 - Organisation

- **En chiffres**
 - Accompagnement
 - Signalements et admissions
 - Problèmes principaux

- **Rapports financiers**
 - Bilan
 - Comptes d'exploitation
 - Rapport de l'organe de révision

2023 en bref

Une année de transition

L'année dernière, le Docteur Ioan Cromec, ancien Président du Conseil de fondation, rappelait dans son traditionnel mot, qu'Addiction Valais fêtait ses 10 ans. Après des débuts hésitants, l'institution était lancée sur de bons rails et pouvait envisager l'avenir avec optimisme et sérénité.

Membre du Conseil de fondation depuis novembre 2018, j'ai été nommée à la présidence le 1^{er} juin 2023. Je suis impressionnée par le travail de stabilisation qui a été réalisé par mon prédécesseur en cinq ans. Je tiens à le remercier chaleureusement et à lui rendre hommage pour la qualité de son travail et son engagement sans faille, qui ont permis à Addiction Valais d'en arriver là où elle est aujourd'hui et avec de tels résultats. Je suis d'ailleurs très heureuse de pouvoir continuer à bénéficier de ses très précieuses compétences au sein du Conseil.

Aujourd'hui, je peux confirmer ses propos : Addiction Valais peut envisager son avenir avec optimisme et sérénité.

Il est cependant nécessaire d'anticiper les défis futurs qui nous attendent. Nos infrastructures sont l'un de nos premiers enjeux et certainement le plus important. De nombreux changements sont à prévoir ces prochaines années et vont demander des adaptations de la part de chacune et chacun d'entre nous. Ces transformations sont cependant nécessaires et indispensables pour mener à bien notre mission.

La capacité de notre Fondation à répondre aux besoins toujours plus importants de la population est un autre défi que nous devons relever. En effet, et à titre d'exemple, les centres de conseil et d'accompagnement ont connu une augmentation des admissions de près de 15 % l'année écoulée. Nos taux d'occupation des centres résidentiels se situent toujours au-dessus de la moyenne nationale.

Nous devons également nous préparer aux nouvelles substances auxquelles la population de notre canton sera confrontée et adapter, si besoin est, notre prise en charge afin de pouvoir les accompagner au mieux. Solliciter une institution comme la nôtre pour une problématique d'addiction n'est pas simple. Cela demande beaucoup de courage et de volonté. Je tiens à remercier les personnes que nous accompagnons de la confiance qu'elles nous témoignent.

Mais, tout cela ne serait pas possible sans le travail de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs d'Addiction Valais. Bien que je n'aie pas encore pu visiter tous les différents secteurs de notre institution, j'ai déjà constaté à de nombreuses reprises une somme de compétences, la qualité de prise en charge et un accompagnement aussi éthique que professionnel par toutes celles et tous ceux qui œuvrent au quotidien pour le rétablissement des personnes confrontées à une problématique d'addiction. Je tenais à vous en remercier de tout cœur. Finalement, mes remerciements vont à mes collègues du Conseil de Fondation pour leur soutien et surtout pour leur engagement.



Géraldine Gianadda
Présidente

Des bases solides pour affronter demain

Le champ des addictions a encore montré en 2023 sa relative volatilité et sa difficulté à construire sur des certitudes. Au niveau international, Alexis Goosdeel, directeur de l'observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), dans le rapport annuel de ladite organisation, disait : « Partout, de tout, pour tous ».

Aujourd'hui, les substances sont d'une grande accessibilité et d'une grande pureté. Le marché évolue rapidement et les questions géopolitiques influencent grandement le marché. Par exemple, l'ONU s'inquiète de l'arrêt important de la culture du pavot en Afghanistan demandé par le retour au pouvoir des talibans. Le risque que la production du pavot tende vers davantage de synthétiques est bien présent et cela pourrait avoir des conséquences dramatiques d'un point de vue de santé publique.

Au niveau national, l'actualité a été occupée par la réémergence de scènes ouvertes, principalement par l'arrivée du crack dans de nombreuses villes. Ces scènes renvoient à certains traumatismes en Suisse avec l'amer rappel qu'il y a 30 ans, de nombreuses personnes mourraient d'overdoses à ciel ouvert.

À ce jour, le canton du Valais est relativement épargné par les questions de scènes ouvertes et de consommation massive de crack. La question aujourd'hui n'est pas de savoir si ces problématiques vont arriver, mais plutôt quand elles seront présentes et comment y faire face ?

Addiction Valais a le souci permanent de répondre aux besoins actuels de la population tout en restant vigilant face aux défis de demain. Une de nos préoccupations permanentes est de pouvoir offrir des prestations adaptées dans le respect des droits et de la dignité de la personne. Pour pouvoir s'inscrire dans ce paradigme, des bases institutionnelles solides sont indispensables. Les collaboratrices et collaborateurs doivent se former en continu et rester attentifs aux différentes évolutions. Cela rend le travail passionnant.

En tant que direction, nous devons veiller à disposer d'un système complet et cohérent de prestations diversifiées et validées scientifiquement. Le modèle dichotomique ambulatoire vs résidentiel est révolu. Des modèles et des solutions hybrides doivent être proposés aux personnes. Pour répondre à nos missions, nous devons continuer à travailler sur l'accessibilité de nos prestations. Au niveau national, une des réponses qui fait consensus dans les villes qui rencontrent des problématiques de scènes ouvertes est « l'aller vers ». Il est nécessaire de penser le dispositif aujourd'hui avec plus de souplesse. Addiction Valais a toujours eu le souci de se rendre là où se trouvent les personnes, que ce soit à l'hôpital, dans la rue, à domicile, en prison ou en institution.

Enfin, pour répondre de manière efficiente aux besoins des personnes, il est nécessaire de bénéficier de compétences métiers spécifiques. Aujourd'hui, Addiction Valais dispose de 39 fonctions différentes au sein de l'institution. Chacune et chacun dans son travail au quotidien permet d'accompagner au mieux les 1'700 personnes qui nous sollicitent. Je tiens ici à chaleureusement les remercier pour leur investissement et la qualité de leur travail dans un champ d'activité complexe, stimulant, mais ô combien passionnant.



Thomas Urban
Directeur

Organisation

Conseil de Fondation

- Présidente : **Me Géraldine Gianadda**
- Vice-Président : **Roger Seiler**
- Secrétaire : **Christophe Thétaz**
- Membre : **Dr Ioan Cromec**
- Membre : **Daniela Dunker Scheuner**
- Membre : **Dr Ivan Kashkarov**
- Membre : **Daniel Arlettaz**

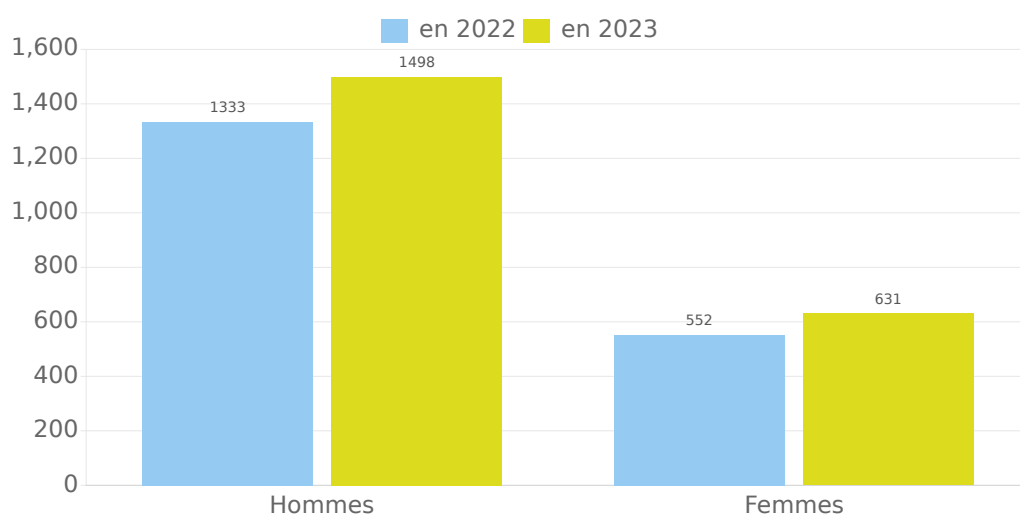
Comité de Direction

- Directeur : **Thomas Urban**
- Responsable RH & Administration : **Celia Robyr**
- Responsable du secteur Haut-Valais : **Christian Rieder**
- Responsable du secteur résidentiel Valais romand : **Florentin Joris**
- Responsable du secteur ambulatoire Valais romand : **Jacques Gasser**

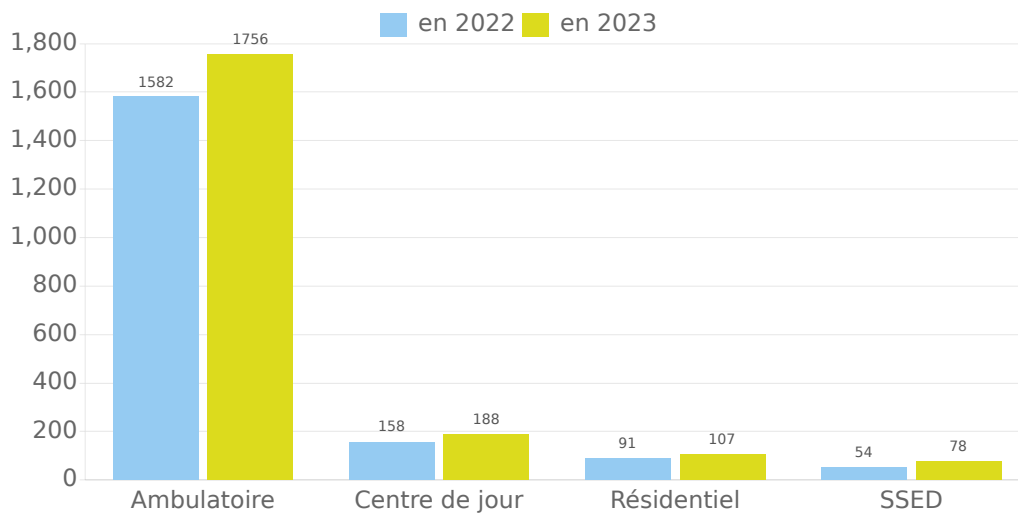
En chiffres

Accompagnement

Nombre total d'accompagnements, selon le sexe

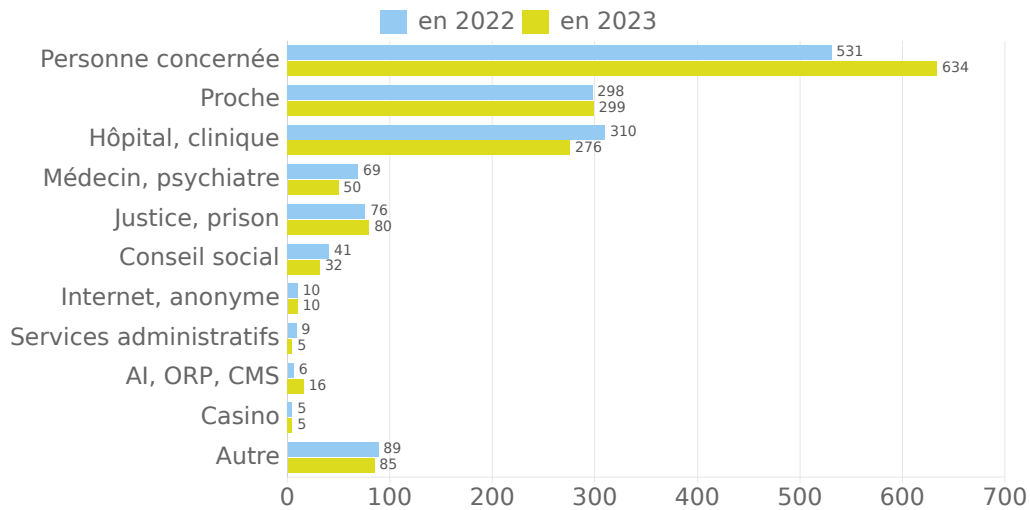


Nombre total d'accompagnements, selon le cadre d'intervention



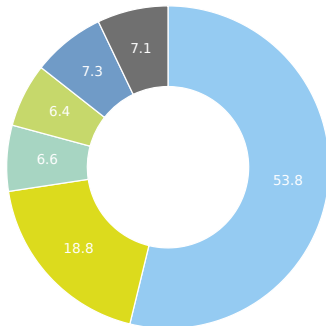
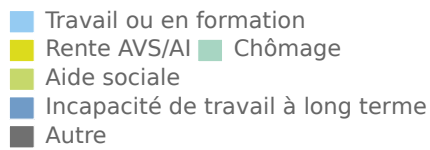
Signalements et admissions

Nombre de signalements / 1er contacts, selon l'origine de la demande

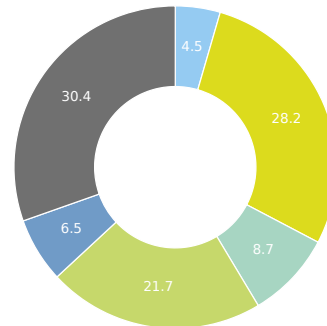
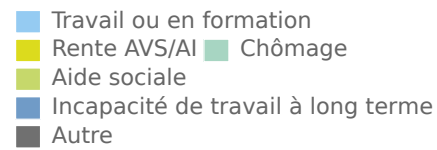


Source de revenu à l'admission en %

Secteur Ambulatoire



Secteur Résidentiel

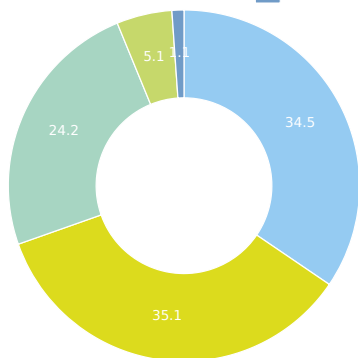


Conditions de vie à l'admission en %

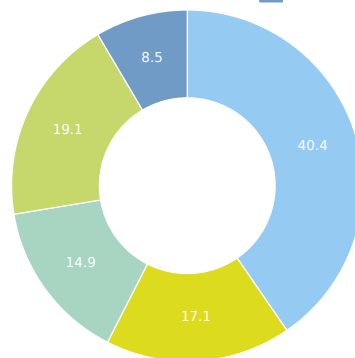
Secteur Ambulatoire

Secteur Résidentiel

- Seul en ménage
- Avec le conjoint et/ou les enfants
- Avec les parents, la famille, des amis
- En milieu institutionnel
- Autre



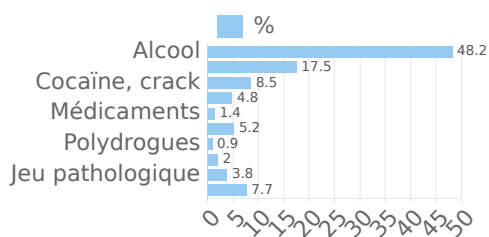
- Seul en ménage
- Avec le conjoint et/ou les enfants
- Avec les parents, la famille, des amis
- En milieu institutionnel
- Autre



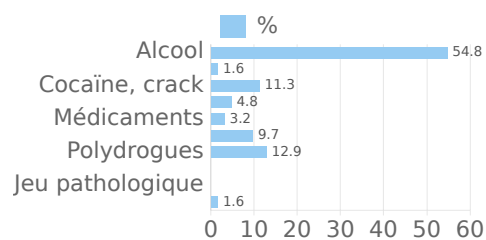
Problèmes principaux

Problème principal des personnes concernées à leur admission

Secteur Ambulatoire

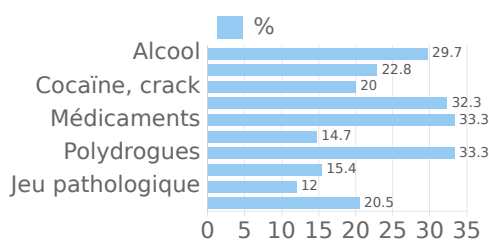


Secteur Résidentiel

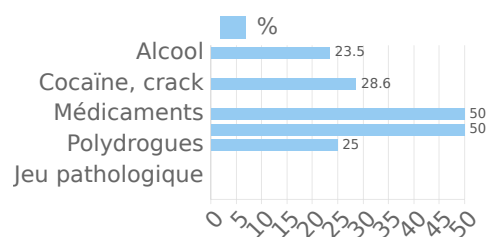


Part des femmes selon le problème principal à l'admission

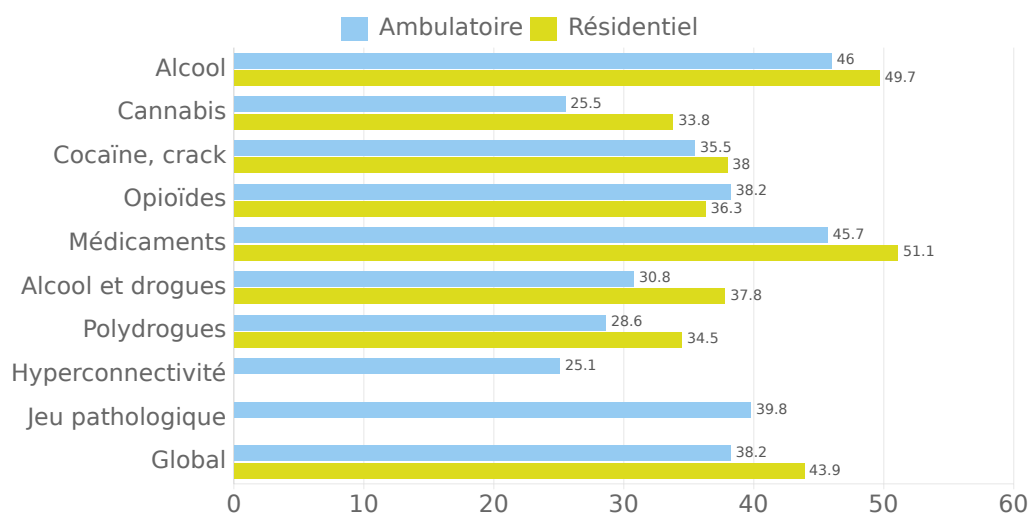
Secteur Ambulatoire



Secteur Résidentiel



Âge moyen en années selon le problème principal à l'admission



Rapports financiers

Bilan



(https://rapportannuel.addiction-valais.ch/files/Addiction_Valais_Rapport_Bilan_2023_FR_V1.pdf)

Comptes d'exploitation



(https://rapportannuel.addiction-valais.ch/files/Addiction_Valais_Rapport_Comptes_Exploitation_2023_FR_V1.pdf)

Rapport de l'organe de révision



(https://rapportannuel.addiction-valais.ch/files/Rapport_organe_revision-1.pdf)

Bilan au 31 décembre 2023

	31.12.2023	31.12.2022
ACTIF	CHF	CHF
Trésorerie	2'806'734.85	2'456'671.55
Liquidités entraide, dépannage et actions spéciales	548'191.00	550'431.10
Dépôt de garantie garage Monthey	200.00	200.00
Créances résultant de livraisons et de prestations	426'215.13	377'001.75
Stocks	58'790.00	61'960.00
Avances frais SSED	3'000.00	2'500.00
Comptes de régularisation actifs	244'165.89	169'639.32
Actif circulant	4'087'296.87	3'618'403.72
Terrains et immeubles	759'966.45	797'945.20
Machines et outillage	8'388.20	4'947.90
Mobilier	8'185.05	12'748.20
Matériel informatique	10'297.05	16'180.05
Véhicules	33'706.85	17'985.35
Immobilisations corporelles	820'543.60	849'806.70
Actif immobilisé	820'543.60	849'806.70
ACTIF	4'907'840.47	4'468'210.42

	31.12.2023	31.12.2022
PASSIF	CHF	CHF
Dettes résultant de livraisons et de prestations	326'591.77	507'754.02
Avances débiteurs	14'587.50	17'412.50
c/c Etat du Valais	442'376.31	188'204.30
Comptes de régularisation passifs	164'818.85	94'043.88
Engagement à court terme	948'374.43	807'414.70
Dettes financières à long terme	582'300.00	601'400.00
Engagement à long terme	582'300.00	601'400.00
Fonds de Prévention	133'281.08	185'724.88
Fonds Jeux	14'357.43	14'357.43
Fonds d'entraide, de dépannage et d'actions spéciales	548'191.00	550'431.10
Autres fonds affectés	970'000.00	970'000.00
Capital des fonds affectés	1'665'829.51	1'720'513.41
Capital de fondation	596'184.99	604'019.44
Fonds réserve selon directives Canton du Valais du 13.10.2011	592'759.92	588'323.26
Excédent du fonds de réserve en attente décision	367'337.76	-
Résultat à attribuer au fonds de réserve expl.	155'653.51	-
Résultat reporté	-	-1'279.45
Résultat de l'exercice	-599.65	147'819.06
Capital de fondation	1'711'336.53	1'338'882.31
PASSIF	4'907'840.47	4'468'210.42

Comptes d'exploitation de l'exercice 2023

	2023	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION	CHF	CHF
Contributions du secteur public		
Subventions Etat du Valais, SAS, SICT et Service de la Culture	7'635'915.99	6'839'891.70
Subventions de l'année précédente Etat du Valais	-5'716.11	-
Subventions OFAS	1'024'310.00	1'031'122.00
Subventions des communes fondation	4'000.00	4'000.00
Dîme de l'alcool	650'000.00	735'000.00
Donations reçues non liées		
Donations fondation	4'990.00	482.00
Donations via Gampel	120.00	2'000.00
Cool and Clean	-	30'000.00
Autres produits		
Contributions des pers. Accompagnées VS	1'635'822.50	1'221'764.20
Contributions hors-cantons	892'434.05	992'470.85
Produits divers	152'235.13	157'838.02
Total des produits d'exploitation	11'994'111.56	11'014'568.77
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de personnel	9'468'886.55	8'989'692.68
Honoraires pour prestations de tiers	180'679.81	131'470.40
Matières premières et outillage	88'304.87	86'500.23
Matériel médical d'exploitation	16'913.70	19'109.11
Produits alimentaires et boissons	228'861.15	189'836.50
Ménage	77'236.96	76'234.05
Entr. et rép.des immobilisations immeubles et meubles	197'151.50	121'535.70
Charges d'investissements	455'294.20	408'254.45
Energie et eau	153'570.10	136'320.35
Formation, loisirs et divers	41'968.75	71'071.85
Information et prévention	61'608.64	27'902.15
Action prévention du fonds	52'443.80	42'513.45
Campagne de prévention Jeux	-	4'715.80
Bureau et administration	486'948.14	379'152.62
Autres charges d'exploitation	94'211.97	92'233.17
Charges d'amortissement	65'948.40	68'661.05
Total des charges d'exploitation	11'670'028.54	10'845'203.56
Résultat d'exploitation	324'083.02	169'365.21
Charges financières	-9'881.00	-14'065.55
Produits financiers	92.29	2.85
Résultat avant variation du capital des fonds	314'294.31	155'302.51
Utilisation des fonds d'entraide	-2'240.10	-12'331.80
Variation du capital des fonds	54'683.90	4'848.35
Excédent de résultat en attente décision pour attribution	-367'337.76	0.00
Résultat annuel	-599.65	147'819.06

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de la Fondation Addiction Valais, à Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les états financiers (bilan, comptes de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de votre fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Conformément aux dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont pas soumises à une obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des états financiers conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales, aux exigences légales et aux statuts incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Un collaborateur de notre société a participé à la tenue de la comptabilité durant l'exercice sous revue. En revanche, il n'a pas pris part au contrôle restreint.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les états financiers consolidés puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les états financiers ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA


Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Alain Reichenbach
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 18 avril 2024

Un exemplaire

Annexes : états financiers



Addiction Valais

Avenue de la Gare 3

1950 Sion

+41 (0)27 329 89 00

info@addiction-valais.ch